



Espace Socio Culturel du Sud Nivernais  
35 Avenue du 8 mai  
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER  
Tél : 03.86.37.20.58  
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

## Accueil de loisirs mercredi



### Pour tous les enfants scolarisés Maternelle et Élémentaire

**Amplitude d'ouverture :** 7h à 18h30

**Lieu d'accueil :** Espace Socio Culturel du Sud Nivernais  
(35 avenue du 8 mai, 58240 Saint Pierre le Moûtier)

#### Différentes possibilités d'accueil :

Journée Complète	½ journée matin		½ journée après-midi	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
<b>Arrivée le matin</b> entre 7h et 9h ou par navette.	<b>Arrivée</b> entre 7h et 9h ou par navette	<b>Arrivée</b> entre 7h et 9h ou par navette	<b>Arrivée</b> entre 11h45 et 12h15	<b>Arrivée</b> entre 13h15 et 14h
<b>Départ le soir</b> entre 16h30 et 18h30 ou par navette	<b>Départ</b> entre 13h15 et 14h	<b>Départ</b> entre 11h45 et 12h15	<b>Départ</b> entre 16h30 et 18h30 ou par navette	<b>Départ</b> entre 16h30 et 18h30 ou par navette

#### Transports :

Des transports sont organisés au départ des communes adhérentes (matin et soir) pour favoriser l'accès aux activités. Pour bénéficier du service, il suffit d'inscrire l'enfant au préalable.

**Les transports sont mis en place en fonction des inscriptions, il est important de respecter les horaires et de prévenir en cas d'absence.**

	Chantenay St Imbert Place de l'église	Azy Le Vif Place de l'église	Luthenay-Uxeloup Les Bruyères Radon	Livry Place de la Mairie	Langeron Place De l'église	Mars/allier Place de la Mairie
<b>Matin</b>	<b>8h00</b>	<b>8h30</b>	<b>8h15</b>	<b>8h30</b>	<b>8h20</b>	<b>8h10</b>
<b>Soir</b>	<b>17h45</b>	<b>17h50</b>	<b>18h00</b>	<b>17h15</b>	<b>17h25</b>	<b>17h30</b>



Les navettes devront être réservées 8 jours à l'avance  
Il n'y a pas de navettes possibles entre 12h et 14h

#### Repas :

Les repas sont pris à l'Espace Socio Culturel à partir de 12h et fournis par la société ANSAMBLE.  
Pour bénéficier des repas, l'enfant doit être inscrit 48h à l'avance. **Tout repas commandé sera facturé.**

#### Divers :

Si votre enfant participe à une activité sur Saint Pierre le Moûtier, il pourra être accompagné sur le lieu d'activité à condition d'avoir prévenu la structure en ayant rempli l'autorisation adéquate.

## Modalités d'inscriptions : l'inscription se fera de vacances à vacances (au plus tard 48h ouvrées à l'avance)

Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En vous rendant à l'accueil pour obtenir un formulaire d'inscription.
- En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet <http://www.csi-stpierre.fr>
- Les inscriptions seront validées par mail

**Pour répondre aux exigences des différents organismes partenaires, il est indispensable que la fiche sanitaire et autres autorisations soient complétées aussi précisément que possible et remis à l'accueil de l'Espace Socio Culturel.**

## Modalités de règlements :

Une facture sera adressée aux familles à la fin de chaque mois et le règlement s'effectuera par chèque à l'ordre de l'Espace Socio Culturel ou en espèces ou par virement (IBAN sur facture). Le règlement peut être remis aux animateurs de l'accueil de loisirs, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de l'Espace Socio Culturel. Vous pouvez régler par chèque CESU dématérialisé avec notre numéro adhérent (fourni sur demande) via votre espace personnel.

## Conditions financières :

Quotient familial	1/2 journée SANS repas		1/2 Journée AVEC repas		Journée AVEC repas	
	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures
0 à 450 €	2,75 €	3,75 €	5,75 €	6,75 €	7,75 €	8,75 €
451 € à 700 €	3,75 €	4,75 €	6,75 €	7,75 €	9,75 €	10,75 €
701 € à 850 €	4,75 €	5,75 €	7,75 €	8,75 €	11,75 €	12,75 €
À partir de 851 €	5,75 €	6,75 €	8,75 €	9,75 €	13,75 €	14,75 €

L'adhésion 2024 à l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024 **et est obligatoire** :

- **12 € par famille** Pour les familles des communes adhérentes (Azy le Vif, Chantenay Saint Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Mars sur Allier, Neuville Les Decize, Saint Pierre le Moûtier, Toury Sur Jour et Tresnay).
- **14 € par famille** Pour les familles qui ne résident pas sur une commune adhérente à la structure.

**Le Conseil d'Administration de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais a voté une mesure visant à exclure des accueils de loisirs les enfants dont les familles ne se seraient pas acquittées des sommes dues.**

**⚠ Toute absence non justifiée (par un certificat médical) et non signalée (48h ouvrées à l'avance) sera facturée en totalité et ne sera pas remboursée.**

**⚠ Toute inscription (- de 48h ouvrées à l'avance) sera facturée en totalité même si le pique-nique est fourni par la famille.**

## Numéro de téléphone à joindre :

Espace Socio Culturel du Sud Nivernais : **03.86.37.20.58**

Pendant les jours et heures d'ouverture de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30) ou messagerie vocale.

Téléphone portable : **06.41.52.05.62** pour **prévenir les animateurs en cas d'urgence aux horaires de fermeture de l'accueil.**